



Syndicat
national de
l'environnement



Les Lilas, le 17 mars 2020

Madame Elisabeth Borne

Ministre de la transition écologique et solidaire

Hôtel de Roquelaure

246 boulevard Saint Germain

75007 PARIS

Madame Jacqueline Gourault

Ministre de la Cohésion des Territoires et des

Relation avec les Collectivités Territoriales

20, avenue de Ségur

75007 Paris

Objet : Covid-19 suivi des mesures
Suspension des réformes en cours

Mesdames les ministres,

Dans son allocution télévisée aux Français ce lundi 16 mars, le Président de la République a annoncé que :

« Parce que nous sommes en guerre, toute l'action du gouvernement et du parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie. De jour comme de nuit, rien ne doit nous en divertir. C'est pourquoi j'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues à commencer par la réforme des retraites. »

Les ministères de la transition écologique et solidaire comme de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sont concernés par de nombreuses réformes législatives : projets de loi 3D, ASAP ... réglementaires : lignes directrices de gestion, ... ou organisationnelles : secrétariats généraux communs, DSIUN dans les agences de l'eau, restructurations des services déconcentrés, ... Nous vous demandons de nous confirmer la suspension effective de l'ensemble des réformes impactant nos périmètres ministériels, comme Mme Borne l'a laissé entendre lors du CHSCT-M de ce jour. Selon nos informations, cela ne semble pas le cas, à ce jour !

Nous vous demandons également de défendre vigoureusement la levée du jour de carence dans le cadre des discussions interministérielles ; il n'est pas concevable que des agent.es puissent se retrouver en situation de contamination par le maintien dogmatique d'un artefact de notre protection sociale !

Nous avons appris avec satisfaction que le projet de loi d'urgence examiné jeudi par l'Assemblée Nationale comporterait une mesure générale de report des délais administratifs contraignants liés aux nombreuses procédures dont les services de nos ministères assurent des missions d'instruction.

De même nous attendons les mesures effectives d'allongement du cycle de mobilité en cours.

Sur tous ces points, comme sur la suspension de toutes les réformes, une communication claire aux agents est urgente. De même, une communication est urgente sur les principes de maintien des rémunérations et des droits à congés.

Il nous faut également être particulièrement attentif à la situation des personnel.les précaires : CDD, vacataires, apprenti.es, ... Quelles réponses allez-vous leur apporter ?

La gestion de la crise dans laquelle nous nous trouvons projetés ne peut se satisfaire du seul fonctionnement des instances de concertation existantes. Ensemble, nous nous devons de garantir que chaque agent.e bénéficie d'un même niveau de garanties, conformes aux directives nationales, et ce quelle que soit sa maison d'emploi : service ou établissement public. L'harmonisation des plans de continuité d'activité comme leur déclinaison opérationnelle devant tenir compte de vos instructions est une nécessité de justice et d'équité.

De ce fait, il est important que chaque organisation syndicale présente localement puisse faire remonter les interrogations, problèmes supposés ou avérés, parallèlement aux canaux hiérarchiques. Un suivi régulier les associant doit être organisé par l'administration. A défaut, il convient de l'organiser dans le cadre du CTM : le suivi des mesures et conséquences touchant à l'organisation des services et établissements publics de nos ministères, ainsi qu'aux règles de gestion relève pleinement de ses prérogatives.

Le seul suivi de la situation sanitaire et des conditions de travail en pleine sécurité des agent.es des MTES/MCTRCT, qui relève bien du CHSCT-M, ne peut suffire.

Au-delà du travail du CHSCT-M, un échange régulier avec les organisations syndicales représentatives aux MTES/MCTRCT et les représentant.es élus au CTM est indispensable.

A cet effet, nous vous demandons l'organisation de conférences téléphoniques régulières.

Veillez agréer, mesdames les ministres, l'expression de notre très haute considération.

Pour la FSU du MTES/MCTRCT

Le Secrétaire Général du Sne-FSU



Patrick SAINT-LEGER

Le Secrétaire National du SNUITAM-FSU



Maxime CAILLON